

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

Installation and operating manual / Gebruikshandleiding en installatie / Istruzioni di installazione e d'utilizzo / Manual do Utilizador e de Instalação

ODYSSÉE SPLIT

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SPLIT

Split heat pump water-heater
Split warmtepompboiler
Bollitore a pompa di calore split
Bomba de calor para AQS split



F

GB

NL

I

PT

GUIDE À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Guide to be kept by the user
Boekje te bewaren door de gebruiker
Istruzioni per l'utente (da conservare)
Manual a conservar pelo utilizador

VM 200 LITRES (VERTICAL MURAL)

Vertical wall mounted
Vertikale wandboiler
Verticale murale
Vertical mural

VS 300 LITRES (VERTICAL SUR SOCLE)

Vertical floor-standing water heater
Vertikale standboiler
Basamento
Vertical de chão



AVERTISSEMENTS :

Manuel à conserver, même après installation du produit.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION :

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

1/ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.

2/ S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.

3/ Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

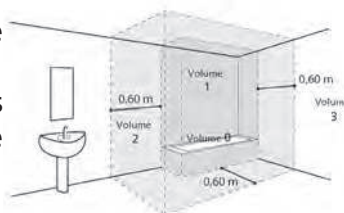
4/ Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 .

Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.

5/ Placer l'appareil dans un lieu accessible.

6/ Se reporter aux figures d'installation du chapitre «Installation».

Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de 300 mm jusqu'à 100L et



AVERTISSEMENTS :

480mm pour les capacités supérieures.

Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans le chapitre «Installation».

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE :

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 7 bar - 0,7 MPa sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar - 0.5 MPa - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE :

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Se reporter aux schémas de câblage dans le chapitre «raccordement électrique» - «Installation».

Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

ENTRETIEN - MAINTENANCE - DEPANNAGE :

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, Ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

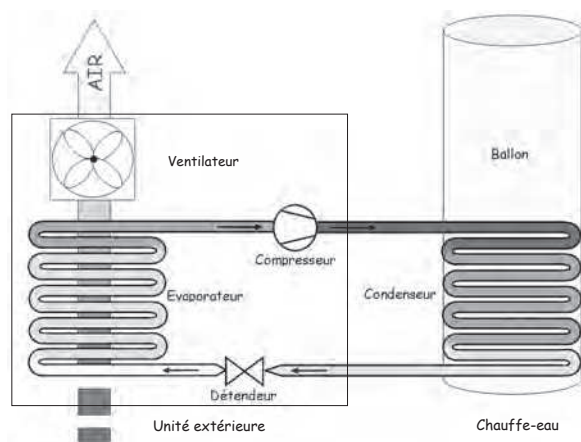
Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

3 Principe de fonctionnement

Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air extérieur pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le fluide frigorigène contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extérieur vers l'eau du ballon.



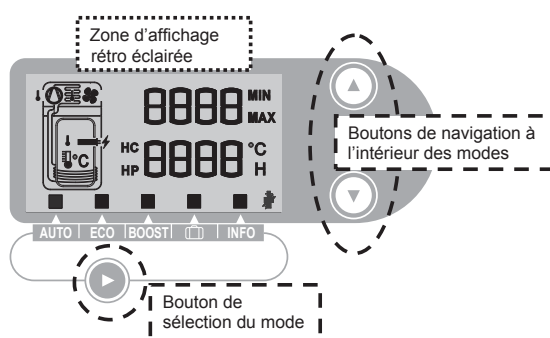
Le ventilateur envoie un flux d'air dans l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le fluide frigorigène s'évapore.

Le compresseur comprime les vapeurs du fluide ce qui élève sa température. Cette chaleur est transmise par le condenseur enroulé autour de la cuve et qui réchauffe l'eau du ballon.

Le fluide passe ensuite dans le détendeur thermostatique, il se refroidit et retrouve sa forme liquide. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.

Utilisation

1 Panneau de commandes - Affichage par défaut




Symbole	Nom	Description
	Compresseur	Etat du compresseur : Compresseur en cours de fonctionnement --> Clignotement lent
	Ventilateur	Etat du ventilateur : Ventilateur en vitesse basse --> Clignotement lent Ventilateur en vitesse haute --> Clignotement rapide
	Sonde	Indication de la position physique des sondes Sonde associée à la température affichée --> Clignotement lent
	Appoint électrique	Etat de la résistance électrique : Appoint électrique en cours de fonctionnement --> Clignotement lent

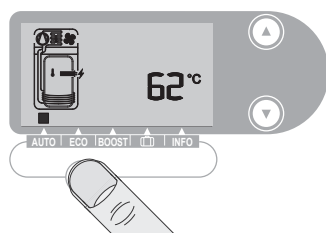
2 Panneau de commande - Affichage particulier

Symbole	Nom	Description
HC HP	Heures creuses ou Heures pleines	Créneau de tarification perçu par l'appareil, si le paramètre HC/HP est activé.
	Risque de manque d'eau chaude	Indique en mode ECO que les températures d'air risquent d'engendrer un manque d'eau chaude.
INF 24	Températures d'air en dehors de la plage de fonctionnement de la pompe à chaleur (-5° C / 35° C)	En mode AUTO : chauffe avec l'appoint électrique En mode ECO : pas de chauffe

3 Description des modes

Icônes graphiques	Description	Indication en service
AUTO	Gestion optimisée de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique, si besoin, afin de garantir le confort	Le mode est sélectionné lorsque le pointeur ■ est positionné au dessus de l'icône.
ECO	Fonctionnement en pompe à chaleur seule	
BOOST	Marche forcée en électrique + pompe à chaleur	
	Absence prolongée : mise hors gel du chauffe-eau et relance le dernier jour d'absence	
INFO	Indication des différentes températures de sonde	

3-1. Fonctionnement du mode Auto



Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant un confort suffisant d'eau chaude.

Le chauffe-eau choisit préférentiellement la pompe à chaleur pour fonctionner. Si les températures d'air sont hors plages de fonctionnement ou si un défaut est détecté sur la pompe à chaleur, l'appoint électrique sera sélectionné automatiquement pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

Si paramètre heures creuses / heures pleines ON :

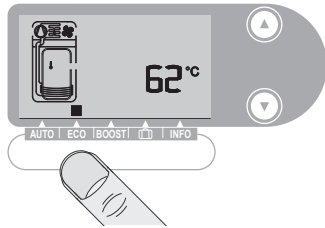
Le mode AUTO dans le cadre d'un raccordement aux heures creuses / heures pleines, utilise de manière optimisée les créneaux heures creuses afin de maximiser les économies.

La plage de fonctionnement de la pompe à chaleur est limitée et les temps de chauffe peuvent dépasser dans certains cas les 8 heures. De ce fait, en fonction de la durée du plus grand créneau heure creuse (à paramétrer, voir le chapitre «paramétrage de la régulation»), le chauffe-eau pourra ou non faire appel à l'appoint électrique (en heures creuses uniquement) ou prolonger le fonctionnement de la pompe à chaleur en heures pleines.

Exemples :

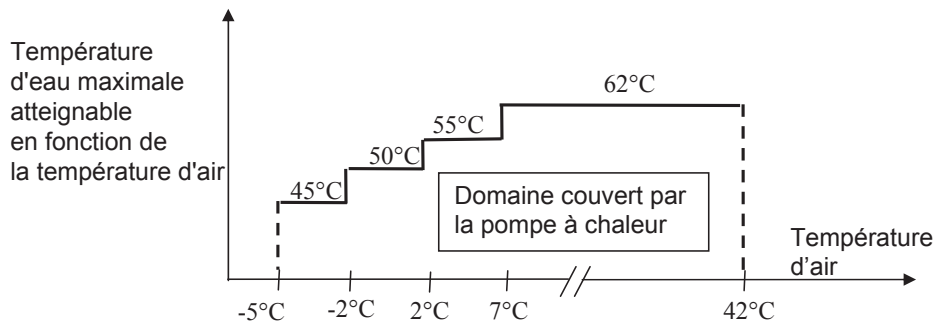
Cas hivers rigoureux	Cas hivers	Cas été
Utilisation au 3/4 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ -2° C Consigne à 62° C	Utilisation au 3/4 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 4° C Consigne à 55° C	Utilisation au 2/3 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 15° C Consigne à 55° C
Choix effectué par la régulation : Fonctionnement en pompe à chaleur plus appoint électrique sélectionné	Choix effectué par la régulation : Fonctionnement en pompe à chaleur seule avec autorisation de dépassement en heures pleines	Choix effectué par la régulation : Fonctionnement en pompe à chaleur seule et uniquement en heures creuses

3-2. Fonctionnement du mode Eco



Ce mode de fonctionnement utilise uniquement la pompe à chaleur (PAC) pour produire l'eau chaude. **Ce mode peut entraîner des manques d'eau chaude dans certains cas de fonctionnement.**

Le graphique ci-dessous présente les limites de fonctionnement de la pompe à chaleur :

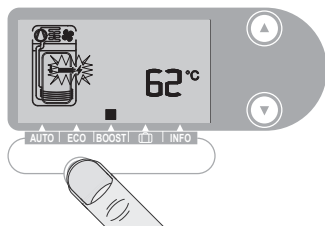


De par ces limites de fonctionnement, en cas de paramètre anti-légionellose activé, le chauffe-eau pourra faire appel à l'appoint électrique lors de ces cycles.

Paramètres heures creuses / heures pleines ON :

La relance de la pompe à chaleur s'effectue lors du passage aux heures creuses. La pompe à chaleur arrête sa chauffe lorsque la consigne est atteinte.

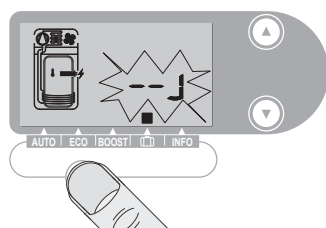
3-3. Fonctionnement du mode BOOST





Le mode BOOST permet à l'utilisateur de mettre en marche forcée la pompe à chaleur et l'appoint électrique simultanément en cas de besoins importants. Dans ce mode, le signal heures creuses /heures pleines n'est pas pris en compte.

La régulation revient automatiquement dans le mode précédemment sélectionné lorsque la consigne est atteinte.

3-4. Fonctionnement du mode ABSENCE



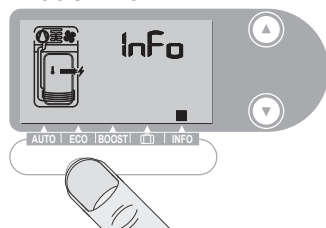
Ce mode de fonctionnement permet de protéger le ballon en cas d'absence : sa protection contre la corrosion est assurée et la régulation maintient l'eau au dessus de 15° C. Les flèches de navigation   permettent de programmer le nombre de jours d'absence. L'utilisateur peut programmer entre 1 et 99 jours d'absence. En programmant --↓, le chauffe-eau est de manière permanente en mode absence.

A la dernière journée programmée du mode absence, l'eau est chauffée à sa température de consigne. Même si le paramètre anti-légionellose n'a pas été sélectionné, l'eau est chauffée à 62° C pendant 1 heure.



En fin de mode absence, la régulation repasse automatiquement dans le mode précédemment sélectionné.

(Exemple : pour 15 jours d'absence programmés, la chauffe débutera le 14^e jour, soit la veille du retour).

3-5. Mode Info



Ce mode permet de visualiser les températures mesurées par les différentes sondes, leurs valeurs maximums et minimums rencontrés ainsi que les temps de fonctionnement de la pompe à chaleur ou de l'appoint électrique.

Les différentes valeurs peuvent être remises à zéro par appui simultané sur les touches  + .

Info	Information	Signale l'entrée dans le menu information
ELEC	Temps Elec	Indique le temps de fonctionnement de l'appoint électrique du chauffe-eau en heures
PAC	Temps PAC	Indique le temps de fonctionnement de la pompe à chaleur du chauffe-eau en heures
t 03 MAX / MIN /	Température d'évaporateur	Valeur de température mesurée par la sonde, située à l'entrée de l'évaporateur, dans l'unité extérieure Température maxi mesurée / Température mini mesurée / Température en cours
t 02 MAX / MIN /	Température d'eau	Valeur de température mesurée par la sonde, située dans le doigt de gant du chauffe-eau Température maxi mesurée / Température mini mesurée / Température en cours
t 01 MAX / MIN /	Température de condensation	Valeur de température mesurée par la sonde, située sur l'échangeur (condenseur) du chauffe-eau Température maxi mesurée / Température mini mesurée / Température en cours

3-6. Tableau d'aide au choix de la température de consigne

1. Déterminer le besoin journalier en nombre de douche (1 bain = 4 douches).
2. Déterminer le mode le plus adapté à votre besoin en vous aidant des tableaux ci-dessous.

Pour le modèle 300 litres :

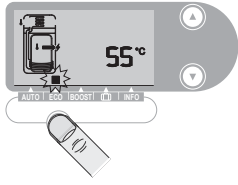
Nombre de douches journalières	AUTO		ECO	
	HC/HP	Permanent	HC/HP	Permanent
4 à 8	45° C	45° C	45° C	45° C
9	50° C	45° C	-	45° C
10	55° C	45° C	-	50° C
11	62° C	50° C	-	55° C
12	-	55° C	-	62° C

Pour le modèle 200 litres :

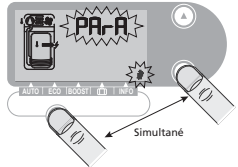
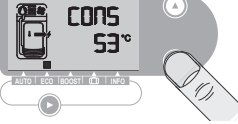
Nombre de douches journalières	AUTO		ECO	
	HC/HP	Permanent	HC/HP	Permanent
4 à 5	45° C	45° C	45° C	45° C
6	50° C	45° C	-	45° C
7	55° C	45° C	-	50° C
8	62° C	50° C	-	55° C
9	-	55° C	-	62° C
10	-	62° C	-	-

3. Régler votre appareil sur le mode et la consigne que vous avez déterminés.

➔ Régler le mode :

<p>Appuyer sur le bouton de sélection de mode jusqu'à ce que le pointeur se positionne sur le mode choisi. (AUTO, ou ECO).</p>	
--	--

➔ Régler la consigne :

<p>Appuyer simultanément sur le bouton de sélection de mode et sur la flèche du bas.</p>	
<p>Après quelques instants, le premier paramètre à régler apparaît : c'est la température de consigne. Appuyer sur la flèche du bas pour la diminuer ou sur la flèche du haut pour l'augmenter. De nouveau, appuyer simultanément sur le bouton de sélection de mode et sur la flèche du bas pour sortir du mode paramétrage.</p>	

Entretien - Maintenance & Dépannage

1 Conseils à l'utilisateur

- Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension.
Procéder de la façon suivante :
 1. couper l'alimentation électrique
 2. fermer l'arrivée d'eau froide
 3. ouvrir un robinet d'eau chaude
 4. ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

2 Entretien domestique

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manoeuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme, se reporter au paragraphe d'aide au dépannage.

3 Entretien par un professionnel agréé

3-1. Chauffe-eau

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil (disjoncteur, fusibles...).
- Vidanger la cuve :
 - fermer le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité,
 - ouvrir un robinet d'eau chaude,
 - mettre la soupape de sécurité en position vidange.
- Démontez le capot de façade pour la version sur socle ou le capot inférieur pour la version murale.
- Déconnecter les fils aux bornes du thermostat.
- Démontez l'ensemble chauffant.
- Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement. Les résidus pourront être retirés à l'aide d'un aspirateur eau & poussières.
- Nettoyer l'intérieur du fourreau (possibilité de calamine).
- L'anode ACI hybride ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remonter l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
- Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifier son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettre le thermostat et son support ; reconnecter l'alimentation électrique.
- Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint et au besoin, resserrer légèrement les écrous.
- Vérifier la connectique électrique.
- Vérifier le bon positionnement de la sonde de température dans le doigt de gant situé à proximité de l'appoint électrique (la sonde doit être positionnée au fond du doigt de gant).

3-2. Unité extérieure :

- La propreté de l'évaporateur et du ventilateur devra être vérifiée tous les ans. L'encrassement de ces composants peut réduire les performances de la pompe à chaleur.
- L'accès à l'évaporateur s'effectue par l'arrière de l'unité extérieure. Le nettoyage de celui-ci peut être réalisé sans démonter le carter de l'unité extérieure.
- Si nécessaire, l'évaporateur sera nettoyé à l'aide d'un pinceau à poils souples. Le brossage de l'évaporateur doit être délicat pour ne pas endommager les ailettes de l'évaporateur. Dans le cas où les ailettes seraient pliées, les redresser à l'aide d'un peigne adapté (ailettes au pas de 14 ailettes/pouce).
- Il est conseillé d'effectuer un contrôle de l'étanchéité du circuit frigorigène tous les ans. En cas de fuite, le propriétaire doit procéder à la remise en conformité de l'installation.

4 Diagnostic de panne à l'usage du professionnel



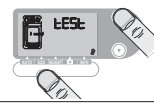
Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel agréé.

Un mode spécifique permet de faire fonctionner le système pour vous aider au diagnostic.

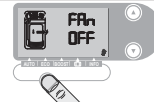
Ce mode nécessite des connaissances techniques du système. Ce mode est strictement réservé aux installateurs.

Pour entrer et sortir du mode de test installation, faire un appui simultané sur les

deux touches suivantes :



Pour changer d'actionneur à tester, appuyer sur la touche :



Pour changer l'actionneur d'état, appuyer sur les touches :



Heat : ON/OFF active en marche forcée le compresseur et le ventilateur en mode chaud.

Fan : Hi/Lo active en marche forcée le ventilateur seul à la vitesse sélectionnée (haute ou basse).

ELEC : ON/OFF active en marche forcée l'appoint électrique.

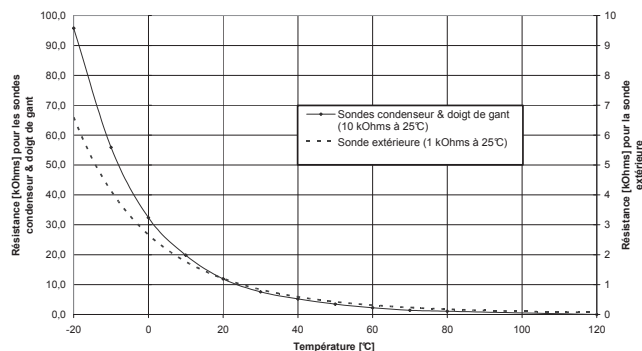
Cold : ON/OFF active en marche forcée le compresseur et le ventilateur en mode froid. Dans ce mode, le schröder d'intervention de la vanne-3-voies de l'unité extérieure est alors en basse pression, permettant ainsi tout complément de fluide (voir page 35). Ce mode fonctionne tant que l'eau du ballon est à **plus de 7°C** et est automatiquement désactivé au bout d'une demi-heure.

t01, t02, t03 : affiche les températures instantanées des sondes

Ces modes de fonctionnement ne prennent pas en considération les erreurs détectées par le système (Chauffe à sec) ni les températures de sonde. Par conséquent, il ne faut pas laisser l'appareil fonctionner dans cette configuration. La marche forcée de chaque actionneur est automatiquement désactivée au bout de 3 minutes (en dehors du mode Cold) pour éviter d'endommager l'appareil.

Certaines pannes sont diagnostiquées par la régulation qui le signale alors à l'utilisateur à l'aide d'un code erreur. Dans ces cas, se reporter à l'aide au dépannage, pages suivantes.

Courbes de correspondance des sondes (Température vs Résistance)



5 Aide au dépannage

Codes alarmes du tableau de commande :

Le buzzer peut être suspendu ou réarmé en appuyant sur une des touches suivantes :  ou .

Code affiché	Cause	Conséquences	Dépannage
Err 21	Sonde de condensation (placée sur le condenseur du chauffe-eau) défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de chauffe possible • Activation de la sécurité thermique 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les connexions et la valeur ohmique de la sonde (p. 31), en cas d'incohérence remplacer la sonde.
Err 22	Sonde de température d'eau (doigt de gant) défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de chauffe possible • Activation de la sécurité thermique 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les connexions et la valeur ohmique de la sonde (p. 31), en cas d'incohérence remplacer la sonde.
Err 23	Sonde de température de détection de givre (dans l'unité extérieure) défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction dégivrage compromise • Risque d'endommagement du compresseur • Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique • Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les connexions et la valeur ohmique de la sonde (p. 31), en cas d'incohérence remplacer la sonde.
Err 25	Défaut sécurité condensation (à 70° C)	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'alimentation du compresseur • Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique • Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que la température d'air n'a pas dépassé les 42° C • Réduire la consigne • L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut.
Err 07	Absence d'eau dans le ballon ou liaison ACI hybride ouverte	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en eau le ballon • Vérifier les connexions du circuit ACI (Voir schéma électrique en fin de couverture).
Err 09	Température d'eau trop chaude (> 80° C)	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de déclenchement de la sécurité mécanique • Pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 3 • Vérifier que l'appoint n'est pas piloté en permanence • Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire.
Err 30	Temps de fonctionnement de la pompe à chaleur supérieur à 50 h sans interruption	Arrêt de la pompe à chaleur : <ul style="list-style-type: none"> • Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique • Mode ECO : pas de chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre en conformité l'installation en fonction des préconisations d'installation. • Vérifier la pompe à chaleur L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut.
Err 33	Déclenchement de la sécurité sur la chauffe	Arrêt de la pompe à chaleur <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt de l'appoint électrique • Pas de chauffe 	Vérifier le bon positionnement de la sonde condenseur contre le serpentin en aluminium (voir pages 8 et 9).

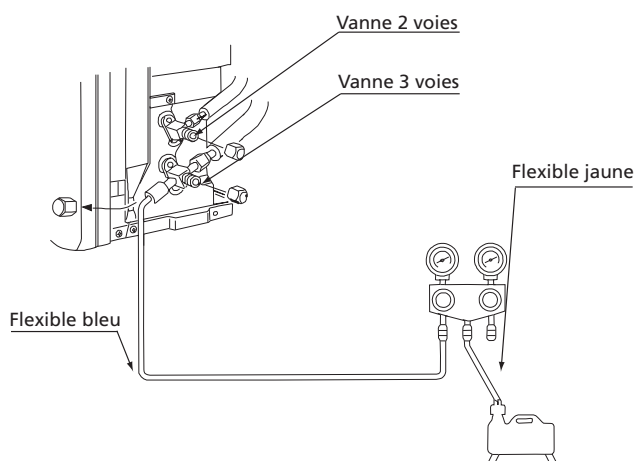
Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Plus de chauffe. Pas d'eau chaude.	Mode heures creuses / heures pleines programmé sans signal heure creuse détecté par la régulation (contacteur jour/nuit hors service, câblage défectueux...)	Mettre le contacteur J/N sur marche forcée et vérifier sur l'afficheur la présence du logo HC.
	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusibles, câblage, etc...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation du chauffe-eau.
	Élément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifier si le chauffe-eau est alimenté électriquement.
	Fuite en fluide frigorigène	Vérifier au détecteur de fuite l'étanchéité des raccordements frigorifiques. Vérifier la charge. En cas de fuite, faire fonctionner l'appareil en électrique seul (paramètre FELC sur ON) et contacter le service après-vente.
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.
Eau insuffisamment chaude.	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuit hors service...	Vérifier le bon fonctionnement du contacteur jour/nuit.
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute. Se reporter au menu paramétrage page 23.
	Mode ECO sélectionné & températures d'air hors plage.	Sélectionner le mode AUTO (se reporter au fonctionnement des modes page 25)
	Élément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifier la valeur ohmique de la résistance électrique, ainsi que le bon état du faisceau.
	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude.	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir ensuite un robinet en position eau chaude. Attendre 10 minutes. Si un écoulement apparaît, repérer la robinetterie défectueuse et/ou s'assurer du bon positionnement de l'éventuel groupe de sécurité (cf. paragraphe « Raccordement hydraulique »).
	Boucle sanitaire sur l'installation.	Supprimer la boucle.
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Groupe de sécurité encrassé.	Nettoyer ou remplacer le groupe.
	Chauffe-eau entartré	Faire le détartrage.
Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors période de chauffe.	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacer le groupe de sécurité.
	Pression de réseau trop élevée.	S'assurer que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bar sinon, installer un réducteur de pression réglé à 3 bar au départ de la distribution générale d'eau.
La pompe à chaleur fonctionne en dehors des heures creuses	Consigne de température non atteinte.	Se reporter au fonctionnement des modes de chauffe (p 25)
	Évaporateur fortement encrassé	Nettoyer l'évaporateur (cf paragraphe « entretien par un professionnel agréé »)

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat (repère 5 p 8).
	Thermostat électrique défectueux.	Remplacer le thermostat.
	Résistance défectueuse.	Remplacer la résistance.
Odeur	Pas de présence de siphon	Installer un siphon.
	Pas d'eau dans le siphon	Remplir le siphon.
Dégagement de vapeur au soutirage	Appoint électrique piloté en permanence	Couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.
Défaillance du panneau de commande ou problème d'affichage	Perturbation du panneau de commande liée à des parasites sur le réseau électrique.	Réinitialiser le chauffe-eau en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant.
La PAC fonctionne peu de temps, l'appoint électrique est en fonctionnement quasi-permanent.	Température d'air en dehors des plages tolérées	Attendre un retour des températures à un niveau situé dans les plages tolérées.
	Défaillance sonde unité extérieure	Prévenir votre installateur
	Évaporateur fortement encrassé	Nettoyer l'évaporateur (cf. paragraphe « entretien par un professionnel agréé », p 30).
Le ventilateur ne tourne pas.	Ventilateur fortement encrassé	Nettoyer le ventilateur.
Bruit de bouillonnement important	Présence de calcaire à l'intérieur du chauffe-eau	Procéder à un détartrage.
Autres dysfonctionnements		Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement.

6 Rapatriement du fluide à l'unité extérieure

Note : L'unité extérieure est conçue pour contenir la quantité de fluide frigorigène pour une liaison frigorifique jusqu'à 10m.

- 1) La pompe à chaleur étant à l'arrêt, préparer le manifold et les flexibles en les tirant au vide.
- 2) Mettre l'appareil en mode froid (Cold On - voir Menu test p 31). Connecter le flexible bleu à la vanne-3-voies. Vous devez alors être en basse pression au niveau du manomètre de charge.
- 3) Fermer la vanne-2-voies, la pression lue au manomètre commence à chuter.
- 4) Lorsque la pression chute à environ 1 bar au manifold, le rapatriement est complet, fermer alors la vanne-3-voies.
- 5) Retirer le flexible bleu.



7 Service après-vente

Utilisez uniquement des pièces détachées référencées par le fabricant. Pour toute commande, préciser le type exact du chauffe-eau et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil, collée sur le chauffe-eau.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

Les coordonnées du service après-vente sont rappelées en couverture de cette notice.

8 Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- **Des conditions d'environnement anormales :**
 - Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
 - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
 - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
 - Eau présentant un Th < 15° f.
 - Pression d'eau supérieure à 5 bar.
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
 - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**
 - Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ..., placés en amont du groupe de sécurité).
Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...
 - Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
 - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
 - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
 - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
 - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie
 - Utilisation d'une boucle sanitaire
- **Un entretien défectueux :**
 - Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
 - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
 - Non nettoyage de l'évaporateur.
 - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.
 - Liaison frigorifique hors préconisation (section, longueur ou dénivelé).



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

9 Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Procédez alors au remplacement de la pièce défectueuse.

GARANTIE :

- Cuve, éléments électriques, pièces amovibles : 5 ans.
- Unité extérieure : 2 ans.

Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit

➤ RISQUES MECANIQUES :

- Manutention :
La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.
- Emplacement :
L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.
- Positionnement :
L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.
- Fixation :
Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

➤ RISQUES ELECTRIQUES :

- Raccordement :
 - Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
 - Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisée dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
 - S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30mA).
 - Vérifier le bon serrage des connexions.
 - Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.
 - S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

➤ RISQUES HYDRAULIQUES :

- Pression :
 - Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.
- Raccordement, évacuation :
 - Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.
 - Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
 - Veiller à ne pas intervenir les raccordements eau chaude et eau froide.
 - Vérifier l'absence de fuites.

➤ USAGES :

- Nature du produit :
 - Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.
- Utilisations anormales :
 - En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
 - Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.
- Brûlures, bactéries :
 - Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
 - Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

➤ ENTRETIEN :

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

➤ TRANSFORMATION :

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

➤ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.
- Le fluide frigorigène présent dans l'appareil ne doit en aucun cas être rejeté dans l'atmosphère. Toute opération de dégazage est formellement interdite.



SCHÉMA ÉLECTRIQUE

POUR LA MAINTENANCE

DE VOTRE CHAUFFE-EAU

POMPE À CHALEUR

